

Afin d'établir votre contrat NetLife dans le cadre de l'épargne handicap, nous vous remercions de bien vouloir réunir les éléments suivants :

- Le bulletin d'adhésion, complété en indiquant sur la première page « Option Epargne Handicap », paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » dans les 2 encadrés prévus à cet effet (pages 2 et 4).
(ne remplissez pas le tableau des valeurs de rachat minimales, MeilleurPlacement se chargera de le faire pour vous)
- La fiche connaissance client complétée, paraphée, datée et signée.
- Le document d'entrée en relation MeilleurPlacement daté et signé.
- La fiche connaissance client MeilleurPlacement complétée et signée.
- Si vous investissez sur le fonds Euro Allocation Long Terme 2 : l'avenant joint, complété, paraphé, daté et signé.
- La copie d'un document valide au moment de la souscription, justifiant l'impossibilité de travailler dans des conditions normales de rentabilité :
 - Carte d'invalidité
 - Décision Cotorep / MDPH / MDA
 - Admission en entreprise adaptée ou ESAT
 - Justificatif Sécurité Sociale d'invalidité 2e ou 3e catégorie
- Le chèque au nom du souscripteur et à l'ordre exclusif de **Spirica**, si le versement initial est fait par chèque.
- Un RIB (obligatoire)
- Le mandat de prélèvement SEPA (en cas de mise en place de versements programmés).
- La copie de 2 justificatifs d'identité en cours de validité de l'adhérent.
 - Premier justificatif au choix :**
 - Carte nationale d'identité (photocopie recto et verso) ou
 - Passeport (photocopie des pages contenant la photo, l'identité, la signature et le numéro du passeport)
 - Second justificatif au choix :**
 - Carte nationale d'identité (si la première pièce est le passeport)
 - Passeport (si la première pièce est la carte nationale d'identité)
 - Permis de conduire
 - Livret de famille (ou extrait complet d'acte de naissance)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, gaz, eau, téléphonie fixe, quittance de loyer...)
- Si vous investissez en SCPI, OPCI, ou sur les supports SC TANGRAM, SCI PRIMONIAL CAPIMMO, un avenant de souscription doit être signé ; ils sont disponibles [sur notre site](#), sur simple demande ou ci-joint si vous avez un dossier "papier".

Où retourner ces éléments ?

Par courrier, sans affranchir à :
MeilleurPlacement
Libre Réponse n°64323
35049 Rennes Cedex



À réception de votre dossier, MeilleurPlacement vérifie la complétude de ce dernier, et vous informera du traitement de votre adhésion.

Nous contacter

- **Par téléphone :** **0 800 113 133**  **du lundi au vendredi de 9h à 19h**
- **Par email :** contact@meilleurplacement.com

Bulletin de souscription NetLife

0,5 % de frais de gestion sur les unités de compte

Contrat individuel d'assurance sur la vie de type multisupports, exprimé en euros et/ou en unités de compte.

N° du correspondant **A**

Nom..... Prénom.....

Identité du Souscripteur/Assuré

SOUSCRIPTEUR/ASSURÉ	CO-SOUSCRIPTEUR/CO-ASSURÉ
(Nu-propriétaire dans le cadre d'une souscription en démembrement)	(Usufruitier (uniquement Co-Souscripteur) dans le cadre d'une souscription en démembrement)
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Mademoiselle
Nom	Nom
Prénom(s)	Prénom(s)
Nom de naissance	Nom de naissance
Date de naissance <input type="text"/>	Date de naissance <input type="text"/>
Adresse	Adresse
Code postal <input type="text"/> Ville	Code postal <input type="text"/> Ville
E-mail	E-mail

Durée

Durée viagère Durée déterminée fixée à ans (minimum 8 ans) Epargne handicap Oui Non

Modalités de versement

Versement initial : euros⁽¹⁾ (minimum 1 000 euros, frais d'entrée de % compris)

par chèque par prélèvement

Par chèque émanant d'un établissement français n° de la banque libellé à l'ordre de **Spirica**. (Pour un chèque de banque ou de notaire, joindre l'avis d'opéré ou le bordereau d'accompagnement).

Le titulaire du compte, est-il le Souscripteur ? Oui Non - Si vous avez répondu «Non», merci de compléter les lignes ci-dessous.

Lien entre le titulaire du compte et le Souscripteur :

Motif d'intervention du tiers titulaire du compte :

Pièce d'identité présentée par le titulaire du compte CNI Passeport Permis de conduire Carte de séjour

⁽¹⁾ Ce montant correspond au total des versements bruts, effectués sur le contrat les huit premières années (connu à la signature du bulletin de souscription). Je pourrai à tout moment effectuer des versements libres complémentaires selon les dispositions contractuelles.

Je souhaite en outre effectuer des versements libres programmés d'un montant de euros (minimum de 150 euros dont l'affectation minimum par support est de 50 euros en Gestion libre et de 200 euros par profil de Gestion pilotée, frais d'entrée de 0% compris) par :

Mois Trimestre, soit un montant annualisé de : euros.

(Pour les versements par prélèvement, joindre obligatoirement un RIB/IBAN ainsi que le mandat de prélèvement dûment signé)

Répartition de l'épargne disponible

Gestion libre :

Les versements seront répartis de la façon suivante (minimum 75 euros par support pour le versement initial, et 50 euros pour les versements libres programmés) :

Libellé(s) du(des) support(s)	Code(s) ISIN	Montant du versement initial	Versements libres programmés en % ou en montant
<input type="checkbox"/> Fonds Euro Général		<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
<input type="checkbox"/> Euro Allocation Long Terme2		<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €

Gestion pilotée :

Je joins au présent bulletin de souscription l'avenant aux Conditions Générales de mise en place et fonctionnement de gestion pilotée, dûment complété et signé. Les versements sont répartis de la façon suivante (minimum de 1 000 euros par profil de gestion pilotée pour le versement initial et minimum de 200 euros par profil pour les versements libres programmés) :

Libellé(s) du(des) profil(s)	Gestionnaire(s) financier(s)	Montant du versement initial	Versements libres programmés en % ou en montant
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
TOTAL (Gestion libre + Gestion pilotée)		<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €

Conformément aux Conditions Générales, pendant le délai de renonciation, la part de votre versement initial adossée à des unités de compte est investie sur le Fonds Euro Général. Vous disposez de la liste des supports autorisés et de leur présentation en Annexe Financière des Conditions Générales.

paraphé(s)

Rachats partiels programmés

La valeur atteinte sur le contrat doit au moins être égale à 15 000 euros. Cette option n'est pas compatible avec les versements libres programmés. Spirica applique les prélèvements sociaux et fiscaux sur le montant brut correspondant aux rachats partiels programmés ce qui peut avoir pour conséquence de verser au client un montant net différent à chaque échéance.

- J'opte pour des rachats partiels programmés et j'indique leur périodicité et leur montant (minimum 150 euros quelle que soit la périodicité choisie) :
- Mensuelle € Trimestrielle € Semestrielle € Annuelle €

Je choisis mon ou mes support(s) : (minimum 75 euros par support)

Libellé(s) du(des) support(s) Code(s) ISIN

..... € ou %
 € ou %
 € ou %

En cas de dispense du prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire conformément à l'article 125 A du Code général des impôts, je joins une attestation sur l'honneur de demande de dispense.

Mode de règlement : par virement sur le compte du Souscripteur. Je joins mon RIB/IBAN, RIP ou RICE.

Signature de prise de connaissance des caractéristiques principales du contrat et des options d'investissement

- Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales des supports sélectionnés (Annexe financière des Conditions Générales, prospectus et notices d'information des supports). Les documents d'information financière au titre de l'ensemble des unités de compte (prospectus simplifiés ou document d'information clé pour l'investisseur) sont disponibles sur simple demande auprès de mon Conseiller, sur le site internet des sociétés de gestion ou via le site internet www.amf-france.org.

Je déclare avoir été clairement informé que je prends à ma charge les variations de valeurs des supports que j'ai souscrits.

Je reconnais également avoir pris connaissance des caractéristiques principales du contrat et de ses différentes options d'investissement exposées dans le Document d'Informations Clés et les Documents d'Informations Spécifiques qui m'ont été préalablement remis par mon Conseiller dans le cadre du Règlement européen sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, documents disponibles sur le site de l'Assureur.

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur/Co-Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à
 Le
 (date de signature de la souscription)

Valeur de rachat sur les fonds en euros (uniquement en cas d'investissement sur les fonds en euros)

Les valeurs de rachat minimales ci-dessous prennent en compte l'ensemble des frais connus et pouvant être établis à la souscription. Les prélèvements sociaux et fiscaux ne sont pas pris en compte.

- Je remplis les valeurs de rachat dans le tableau ci-dessous.
 Je joins au bulletin de souscription l'annexe relative aux valeurs de rachat.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8
Montant cumulé des versements bruts€	Idem Année 1						
Montant cumulé des versements bruts sur les fonds en euros€	Idem Année 1						
Valeur de rachat minimale personnalisée sur les fonds en euros€€€€€€€€

Les valeurs de rachat minimales ci-dessus ne tiennent pas compte des éventuels prélèvements liés à la souscription d'une garantie de prévoyance lesquels ne sont pas plafonnés en euros. Si Vous avez souscrit une garantie de prévoyance optionnelle, il n'existe pas de valeur de rachat minimale exprimée en euros. Des simulations de valeur de rachat avec prise en compte de la garantie de prévoyance optionnelle sont indiquées dans les Conditions Générales dans l'article 16 « Cumul des versements et valeurs de rachat sur les huit premières années ».

Garantie de prévoyance optionnelle en cas de décès

À condition que l'(les) Assuré(s) soi(en)t âgé(s) de plus de 12 ans et de moins de 75 ans, la garantie décès plancher présentée en Annexe I des Conditions Générales peut être retenue à la souscription.

- J'opte pour la garantie décès plancher et je reconnais avoir pris connaissance des caractéristiques de la garantie décès plancher présentée en Annexe I des Conditions Générales.

Option investissement progressif ⁽²⁾ (accessible dès lors que la souscription a une valeur supérieure à 10 000 euros)

- Je souhaite mettre en place l'option investissement progressif sur ma souscription.

Montant à arbitrer chaque mois depuis le Fonds Euro Général : euros

Je définis ma répartition cible :

Libellé(s) du(des) support(s) Code(s) ISIN Répartition

..... %
 %
 %

Durée d'existence des arbitrages d'investissement progressif souhaitée :

- 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois mois* sans limite *indiquer un nombre de mois entier

paraphé(s)

Option de sécurisation des plus-values ⁽²⁾ (accessible dès lors que la souscription a une valeur supérieure à 10 000 euros)

Je souhaite mettre en place l'option de sécurisation des plus-values sur ma souscription.

Je choisis ci-dessous les supports à sécuriser ainsi que mon seuil de plus-values de référence pour chacun :

Libellé(s) du ou des support(s) à sécuriser :	Code(s) ISIN	Seuil de plus-value
<input type="checkbox"/> Totalité des supports en unités de compte éligibles et présents sur mon contrat ou à venir		<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*
OU		
<input type="checkbox"/> Les fonds ci-dessous exclusivement		
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*

*au minimum 5 % et obligatoirement en valeur entière

Support de sécurisation : Fonds Euro Général

Option stop loss relatif ⁽²⁾ (accessible dès lors que l'adhésion a une valeur supérieure à 10 000 euros)

Je souhaite mettre en place l'option stop loss relatif sur mon contrat.

Je choisis ci-dessous :

- les supports à sécuriser (la totalité des supports en unités de compte éligibles et présents sur mon contrat ou à venir ; ou une sélection de supports à déterminer)
- le seuil de moins-values de référence pour chacun,
- le pourcentage de désinvestissement pour chaque support sélectionné.

Libellé(s) du ou des support(s) à sécuriser :	Code(s) ISIN	Seuil de moins-value	Pourcentage de désinvestissement
<input type="checkbox"/> Totalité des supports en unités de compte éligibles et présents sur mon contrat ou à venir		<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre*%*
OU			
<input type="checkbox"/> Les fonds ci-dessous exclusivement			
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre*%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre*%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre*%*

*au minimum 5 % et obligatoirement en valeur entière

Support de sécurisation : Fonds Euro Général

Option rééquilibrage automatique ⁽²⁾

Je souhaite mettre en place l'option rééquilibrage automatique sur ma souscription.

Je définis ma répartition cible :

Libellé(s) du(des) support(s)	Code(s) ISIN	Répartition
..... %
..... %
..... %
..... %

⁽²⁾ Les conditions d'accès à cette option sont définies aux Conditions Générales. Votre Conseiller se tient à votre disposition pour déterminer les supports éligibles. Les OPCI, les SCI, les SCPI, les FCPR et les fonds structurés, notamment, ne sont pas éligibles.

Dénouement (sans objet en cas de démembrement)

Pour une souscription conjointe, les deux Souscripteurs sont co-assurés, le dénouement du contrat aura lieu :

- au premier décès (uniquement si les époux sont mariés sous le régime de la communauté).
- au dernier décès (uniquement pour les époux mariés sous le **régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté** au conjoint survivant ou de clause de préciput désignant le contrat d'assurance vie).

Désignation du(des) Bénéficiaires

Bénéficiaire en cas de vie de l'Assuré au terme du contrat :

L'Assuré

Bénéficiaire en cas de décès de l'Assuré :

- Le conjoint non séparé de corps judiciairement ou le partenaire de PACS de l'Assuré, à défaut les enfants de l'Assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux, à défaut les héritiers de l'Assuré.
 - Les enfants de l'Assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux, à défaut les héritiers de l'Assuré.
 - Selon la clause bénéficiaire déposée chez Maître Notaire à, Code Postal, à défaut les héritiers de l'Assuré.
 - Autre clause
- à défaut les héritiers de l'Assuré.

(Nous vous invitons à préciser, lors de la rédaction de votre clause, les noms, prénoms, date et lieu (commune) de naissance des Bénéficiaires nommément désignés. Vous pouvez également rédiger votre clause bénéficiaire sur courrier libre daté et signé, contenant ces informations joint à votre dossier de souscription.)

Accès à la consultation et à la gestion en ligne

En souscrivant au contrat NetLife je demande à recevoir mon code d'accès confidentiel afin de pouvoir consulter et/ou gérer mon contrat en ligne. Ce code me sera attribué automatiquement sous réserve de respecter les règles de délivrance définies par UAF LIFE Patrimoine dans l'Annexe d'utilisation des services internet des Conditions Générales.

La communication de votre e-mail est indispensable à la délivrance de votre code d'accès confidentiel.

Je bénéficie du traitement dématérialisé et accepte de recevoir les relevés et documents contractuels relatifs à ce contrat par voie dématérialisée dans mon espace de consultation en ligne.

Je pourrai, à tout moment et sans frais, modifier ce choix directement dans mon espace de consultation en ligne ou par tout moyen.

Je souhaite être notifié de la mise à disposition d'un nouveau document dans mon espace de consultation en ligne (un seul choix possible):

- Par SMS
- Par email (par défaut).

Je ne souhaite pas bénéficier du traitement dématérialisé et recevrai les relevés et documents contractuels relatifs à ce contrat par courrier.

Signature du bulletin de souscription

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales du contrat NetLife référencées CG1136-01/09/2018 et de ses Annexes, et notamment de mon droit à renonciation. Je reconnais être parfaitement informé du fait que la fiscalité applicable au contrat d'assurance NetLife, ainsi que les avantages qui en résultent, sont susceptibles de varier dans le temps.

Je peux renoncer à la souscription du contrat d'assurance vie pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date de signature du bulletin de souscription, date à laquelle j'ai été informé de la souscription de mon contrat. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à Spirica/ UAF LIFE Patrimoine - 27 rue Maurice Flandin - BP3063 - 69395 Lyon Cedex 03. Elle peut être faite selon le modèle présenté en Annexe III des Conditions Générales.

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur/Co-Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »⁽³⁾

Fait à Le
(date de signature de la souscription)

⁽³⁾ En cas de co-souscription, les Souscripteurs déclarent être bien informés que l'ensemble des opérations (désignation du (des) Bénéficiaire(s), rachats, arbitrages,...) lié à ce contrat est soumis à leur co-signature.

Vous recevrez les conditions particulières de votre contrat au plus tard dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de signature du bulletin de souscription. Si Vous ne le recevez pas dans ce délai, Vous devez avertir Spirica/UAF LIFE Patrimoine par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet de la part de Spirica de traitements destinés à la gestion de votre contrat. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la gestion des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les sous-traitants et prestataires, les co-assureurs et réassureurs, les autorités administratives et judiciaires. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité relativement à l'ensemble des données collectées vous concernant. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier simple à SPIRICA - Délégué à la protection des Données - 50-56 rue de la Procession, 75724 Paris cedex 15 (A compter du 1^{er} mai 2020 : siège social : 16/18, boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS) ou par courrier électronique à donneespersonnelles@spirica.fr.

Le contrat « NetLife » est distribué par des intermédiaires en assurance, dont l'activité est réglementée par les articles L 511-1 et suivants du Code des Assurances. Les intermédiaires en assurance doivent être immatriculés au registre des intermédiaires en assurance, tenu par l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS), dont le siège social est situé : 1, rue Jules-Lefebvre - 75009 Paris. Ce registre est librement accessible au public sur le site www.orias.fr. En application des dispositions de l'article R 520-1 du Code des Assurances, toute information spécifique relative à votre intermédiaire en assurance Vous sera directement communiquée par celui-ci. Vous pouvez vous adresser à votre intermédiaire en assurance en cas de contestation relative à son activité d'intermédiation en assurance. Conformément à l'article L 310-12 du Code des Assurances, l'intermédiaire en assurance est soumis, de par sa qualité, au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), située 4 place de Budapest CS 92459 75436.

Signature / Cachet
MEILLEURPLACEMENT
18 rue Baudrairie - CS 36554
35065 Rennes Cedex
contact@meilleurplacement.com
Tél : 0800 113 133

Observations :

Exemplaire original : Assureur • N° 2 : Conseiller • N° 3 : Client



Pièces jointes

- Chèque libellé à l'ordre de Spirica
- Fiche de connaissance client intégrant les informations FATCA-OCDE
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie recto verso de la pièce d'identité en cours de validité
- RIB/IBAN/RIP/RICE (obligatoire dans le cas d'une vente à distance et si mise en place de prélèvement pour les versements)
- Mandat de prélèvement (obligatoire si mise en place de prélèvement pour les versements) - voir page 3 des Conditions Générales
- Copie du livret de famille signée par chacun des époux (en cas de noms différents, de co-souscription avec dénouement au premier décès, ainsi que pour les Souscripteurs mineurs)
- Copie du contrat de mariage (obligatoire en cas de co-souscription)
- Convention de démembrement (obligatoire dans le cas d'une souscription démembrée)

Fiche de connaissance client - Personne physique

Référence Partenaire : A 8 1 6 9 5

Conseiller.....

La Fiche Connaissance Client permet à votre Conseiller Financier, à UAF LIFE Patrimoine et à l'organisme financier auprès duquel vous choisissez d'investir, de récolter les informations nécessaires au respect de la réglementation en vigueur.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir remplir et signer ce document obligatoire dans le cadre de la constitution de votre dossier et de le retourner à UAF LIFE Patrimoine. Une fiche de connaissance client est à remplir par chaque intervenant au contrat pour tout versement initial : souscripteur/adhérent, co-souscripteur/co-adhérent, assuré, usufruitier et nu-propriétaire, bénéficiaire effectif de la personne morale souscriptrice d'un contrat de capitalisation. L'intégralité des informations ainsi collectées seront conservées de manière à en assurer la confidentialité et l'intégrité conformément à la réglementation en vigueur.

Identité de la personne

Civilité : Mme M

Nom : Nom de naissance (si différent) :

Prénom :

Adresse de résidence principale :

Code postal, ville et pays : *Merci de joindre un justificatif de domicile*

Adresse fiscale (si différente) :

Êtes-vous résident fiscal français : Oui Non Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non*Si vous avez répondu «Non» à au moins une des deux questions ci-dessus, merci de remplir le paragraphe « Résidences fiscales (hors France) ».*

Adresse mail : N° de téléphone portable :

Nationalité(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Situation : Célibataire Pacsé(e) Union libre Veuf(ve) Divorcé(e) Marié(e) Régime :

Nom et prénom de l'époux ou épouse : (et nom de naissance si différent)

Activité : salariée non salariée sans

Profession (Si retraité(e), préciser la profession antérieure) : depuis : ans (N/A si retraité(e))

Code CSP : Secteur d'activité :
(Cf. nomenclature des catégories socio-professionnelles en annexe 1)Pièce d'identité présentée : CNI passeport carte de séjour permis de conduire

N° de la pièce d'identité :

Date de validité :

Personne politiquement exposée

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ? Oui Non

Si oui, merci de préciser les éléments suivants :

Quelle est (ou a été) votre fonction ?

(cf. liste des fonctions concernées en annexe 2.1)

Dans quel pays ?

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ? Oui Non

Si oui, merci de préciser les éléments suivants :

Quelle est (ou a été) sa fonction ?

(cf. liste des fonctions concernées en annexe 2.1)

Dans quel pays ?

Quel est votre lien avec cette personne ?

(cf. liste des personnes concernées en annexe 2.2)

Données financières et patrimoniales du foyer fiscal

Le renseignement de ces données financières nous est nécessaire pour effectuer nos diligences et est donc obligatoire. Il va nous permettre d'apprécier la cohérence des opérations que vous souhaitez réaliser par rapport à votre situation financière et patrimoniale. Aussi il est également nécessaire de mettre régulièrement ces informations à jour.

Revenus annuels (tous types : salaires, pensions,...) nets du foyer fiscal : sans revenu 0 à 25 K€ 25 à 50 K€ 50 à 75 K€ 75 à 100 K€ 100 à 150 K€ 150 à 300 K€ > 300 K€ Pour cette dernière tranche, merci de préciser le montant :€**Évaluation du patrimoine net (déduction faite des dettes en cours) du foyer fiscal :** 0 à 100 K€ 100 à 300 K€ 300 à 500 K€ 500 K€ à 1 M€ 1 M€ à 2 M€ 2 M€ à 5 M€ 5 M€ à 10 M€ > 10 M€ Pour cette dernière tranche, merci de préciser le montant :€

paraphe

Résidences fiscales (hors France)

Si vous avez répondu «Non» à au moins une des deux questions sur votre résidence fiscale dans le paragraphe «Identité de la personne», merci d'indiquer tous les pays dont vous êtes résident fiscal, en dehors de la France, et votre NIF* pour chacun.

Pays de résidence fiscale : NIF :

Pays de résidence fiscale : NIF :

Pays de résidence fiscale : NIF :

*NIF = Numéro d'Identification Fiscale, à communiquer si le pays dans lequel vous êtes résident fiscal communique ce type d'information.

Information : Dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale, l'OCDE a élaboré en juillet 2014 une nouvelle norme d'échange automatique de renseignements fiscaux entre Etats. La norme oblige les institutions financières, comme les compagnies d'assurance-vie, à identifier les résidences fiscales de ses clients et à transmettre des informations sur leurs contrats aux administrations fiscales lorsqu'ils sont résidents fiscaux de pays signataires de la norme.

Pour plus d'informations : <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/>

Pour toute interrogation sur la façon de remplir les informations concernant votre résidence fiscale (hors France) ou pour déterminer si vous êtes résident fiscal d'un pays autre que la France, vous pouvez contacter l'administration fiscale du pays concerné ou consulter le site <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency/>.

Auto-certification sur le statut de personne américaine (« US PERSON »)

La réglementation FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) est une loi américaine qui vise à obtenir des renseignements sur les actifs détenus à l'étranger par les ressortissants fiscaux américains. Elle impose aux établissements financiers (banques, assureurs,...) de demander à leurs clients s'ils sont ou non citoyens ou résidents fiscaux américains. L'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis d'Amérique le 14 novembre 2013 met en œuvre cette loi pour les sociétés françaises. Le décret d'application a été publié au journal officiel du 2 janvier 2015.

Je déclare que ma situation est la suivante :

- Je suis citoyen des Etats-Unis d'Amérique. Oui Non
- Je suis résident des Etats-Unis d'Amérique à des fins fiscales (selon la définition précisée ci-dessous) Oui Non

Si j'ai répondu OUI à l'une de ces deux questions, je communique mon numéro d'immatriculation fiscal américain (TIN) :

Pièces complémentaires

Si vous êtes nés aux Etats-Unis et que vous déclarez que vous n'êtes ni citoyen américain ni résident des Etats-Unis pour des raisons fiscales, vous devez faire parvenir à UAF LIFE Patrimoine l'ensemble des pièces suivantes :

- un formulaire W8-BEN de l'administration fiscale américaine complété et signé,
- un passeport non américain ou une carte nationale d'identité,
- une copie du certificat individuel de perte de nationalité américaine.

Informations sur la notion de résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique

Est résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique, toute personne correspondant à au moins un des critères ci-dessous :

- Avoir séjourné plus de 183 jours au total aux Etats-Unis d'Amérique sur l'année en cours et les deux années précédentes (pour le calcul, les jours de l'année en cours comptent intégralement avec un minima de 31 jours, les jours de l'année N-1 pour un tiers et les jours de l'année N-2 pour un sixième),
- Avoir déclaré ses revenus avec ceux de son conjoint américain,
- Etre titulaire d'un permis de séjour permanent (Green Card).

Sont exclus de ces définitions :

- Les diplomates et employés des organisations internationales et leurs familles, sportifs professionnels sous certaines conditions, étudiants, professeurs,
- Les personnes ayant renoncé à la nationalité américaine ou à un permis de séjour permanent.

Vous pouvez obtenir des précisions sur les critères de détermination du statut de résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique sur le site de l'IRS : www.irs.gov

Données relatives à l'investissement

Ne pas remplir cette partie si vous renseignez ce document en qualité de bénéficiaire effectif d'une personne morale.

Nom du produit : Ancienneté de la relation avec votre conseiller :ans

Objectif recherché (vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases) :

- Faire une opération d'épargne
- Financer un projet futur
- Transmettre un capital (préparer sa succession)
- Disposer de revenus complémentaires immédiats
- Disposer de revenus complémentaires futurs (retraite,...)
- Utiliser le contrat comme un instrument de garantie (nantissement,...)
Nom du prêteur : Objet de la transaction :
- Autre (à préciser) :

Informations sur l'origine des fonds :

Les fonds utilisés pour votre investissement peuvent avoir plusieurs origines. Vous pouvez cocher autant de cases que nécessaire. Il est obligatoire d'affecter la totalité de votre investissement.

L'origine des fonds mentionnée doit être datée de moins de 3 mois : si l'événement originel est antérieur, merci d'indiquer le dernier support d'investissement de ces fonds, en donnant les précisions utiles. Par exemple, en cas d'épargne, merci de préciser : livret, compte à terme, contrat d'assurance vie (ou de capitalisation) assuré par xxx, etc...

Nature	Montant affecté à l'investissement	Précisions / particularités
<input type="checkbox"/> Epargne €
<input type="checkbox"/> Revenus du travail €
<input type="checkbox"/> Revenus du patrimoine €
<input type="checkbox"/> Héritage / Donation €
<input type="checkbox"/> Cession d'actifs €
<input type="checkbox"/> Gains au jeu €	Justificatif à fournir obligatoirement.....
<input type="checkbox"/> Autre à préciser €
TOTAL € ⁽¹⁾

(1) Ce montant total doit correspondre au montant du versement effectué sur le contrat.

Modalités de versement :

Nom et prénom du titulaire du compte :

Est-il différent du client : Oui Non

Si oui, joindre une pièce d'identité du titulaire du compte en cours de validité et préciser :

Lien entre le titulaire du compte et le client :

Motif d'intervention du tiers titulaire du compte :

Commentaire éventuel sur l'opération et l'origine des fonds :

.....
.....
.....

Données Personnelles

Les données à caractère personnel collectées font l'objet de la part d'UAF LIFE Patrimoine de traitements destinés à la gestion de votre contrat. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la gestion des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les sous-traitants et prestataires, les co-assureurs et réassureurs, les autorités administratives et judiciaires.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité relativement à l'ensemble des données collectées vous concernant. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier simple à UAF LIFE Patrimoine – Délégué à la protection des données – 27 rue Maurice Flandin BP 3063 69395 LYON Cedex 03, ou par courrier électronique à donneespersonnelles@uaf-life.fr. En cas de contestation, vous pouvez former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante www.cnil.fr et dont le siège est situé 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. Pour mieux connaître vos droits, rendez-vous sur le site de la CNIL (www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits/).

Déclaration de la personne :

J'atteste de l'exactitude des informations ci-dessus et je certifie sur l'honneur qu'elles sont conformes à ma situation et notamment vis-à-vis de ma citoyenneté et/ou résidence fiscale américaine. Je certifie que je n'ai pas d'autre(s) résidence(s) fiscale(s) que celle(s) que j'ai déclarée(s) dans le présent document. Je reconnais avoir été informé(e) que le recueil de ces informations est obligatoire.

Je déclare être pleinement informé(e) que les entreprises d'assurance sont tenues de transmettre :

- à l'administration fiscale américaine via l'administration fiscale française des informations relatives aux personnes américaines («US PERSON»)
- aux administrations fiscales des pays signataires de la norme d'échange mise au point par l'OCDE, via l'administration fiscale française, des informations relatives aux résidents fiscaux de ces pays.

Par ailleurs, j'autorise mon conseiller et UAF LIFE Patrimoine, intermédiaires d'assurance, à communiquer à l'assureur toutes les informations pertinentes lui permettant de se conformer aux dispositions des articles L.561-5 et L.561-6 notamment du Code monétaire et financier. Ces informations pourront également avoir des fins statistiques.

Je m'engage à informer UAF LIFE Patrimoine dans les plus brefs délais en cas de changement de situation pouvant avoir un impact sur les informations fournies dans le présent document.

Signature

Fait à

Le

Exemplaire original : UAF LIFE Patrimoine • N° 2 : Conseiller • N° 3 : Client

ANNEXE 1 : NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (CSP) :

- | | |
|---|---|
| 11 - Agriculteurs sur petite exploitation | 56 - Personnels des services directs aux particuliers |
| 12 - Agriculteurs sur moyenne exploitation | 62 - Ouvriers qualifiés de type industriel |
| 13 - Agriculteurs sur grande exploitation | 63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal |
| 21 - Artisans | 64 - Chauffeurs |
| 22 - Commerçants et assimilés | 65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport |
| 23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus | 67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel |
| 31 - Professions libérales | 68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal |
| 33 - Cadres de la fonction publique | 69 - Ouvriers agricoles |
| 34 - Professeurs, professions scientifiques | 71 - Anciens agriculteurs exploitants |
| 35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles | 72 - Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| 37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise | 74 - Anciens cadres |
| 38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise | 75 - Anciennes professions intermédiaires |
| 42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés | 77 - Anciens employés |
| 43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social | 78 - Anciens ouvriers |
| 44 - Clergé, religieux | 81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé |
| 45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique | 83 - Militaires du contingent |
| 46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises | 84 - Elèves, étudiants |
| 47 - Techniciens | 85 - Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) |
| 48 - Contremaîtres, agents de maîtrise | 86 - Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) |
| 52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique | |
| 53 - Policiers et militaires | |
| 54 - Employés administratifs d'entreprise | |
| 55 - Employés de commerce | |

ANNEXE 2 : DEFINITION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSEES (PPE) :

2.1 Les fonctions concernées sont les suivantes :

Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière ; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; dirigeant d'une institution internationale publique, créée par un traité.

2.2 Les personnes concernées sont les suivantes :

Une personne de la famille : le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; en ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

Une personne de l'entourage, étroitement associée : une personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec vous ; une personne entretenant des liens d'affaires étroits avec vous.

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

En application des différentes législations auxquelles nos activités sont soumises, nous vous prions de trouver ci-après les informations réglementaires qui régiront l'ensemble de nos relations contractuelles.

meilleurplacement.com est enregistrée à l'ORIAS sous le n°07031613 (www.orias.fr)

POUR NOTRE ACTIVITE DE CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS (CIF)



Membre de la CNCIF

Membre de la Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers (CNCIF), D011939, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). **meilleurplacement.com** fournit des conseils en investissement de manière non indépendante, dans le sens où, conformément à la réglementation qui lui est applicable, **meilleurplacement.com** peut percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

Principaux partenaires promoteurs de produits CIF : 123 IM, Vatel Capital, ACG Gestion, Apicap, Sofidy, Peref Gestion, La Française AM, Corum AM, etc.

POUR NOTRE ACTIVITE D'INTERMEDIAIRE D'ASSURANCE (COA)

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9. **meilleurplacement.com** peut proposer au client une prestation de conseil de Niveau 1 : proposer un contrat cohérent avec les besoins et exigences du client. Dans ce cadre, **meilleurplacement.com** n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.

Principaux partenariats avec des entreprises d'assurance : Generali Vie, Generali Luxembourg (Groupe Generali), Apicil Assurances (Groupe Apicil), Suravenir (Groupe Crédit Mutuel Arkea), Spirica (Groupe Crédit Agricole), etc.

POUR NOTRE ACTIVITE D'INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT (COBSP ET MIOBSP)

Sous le contrôle de l'ACPR. Partenaires bancaires, financiers et services de paiement : My Money Bank, Gresham Banque (Groupe Apicil), Primonial financement, etc.

meilleurplacement.com n'a aucune participation, directe ou indirecte dans des sociétés d'assurance, société de gestion, établissements de crédit, établissements de paiement ou établissements de monnaie électronique ou fournissant des services de paiement ou toute entité contrôlant l'une de ces entités.

POUR NOTRE ACTIVITE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES (sans maniement de fonds)

Activité régie par la loi n° 70-9 du 02 janvier 1970 dite loi Hoguet et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant, sous couvert de la carte professionnelle n°3502 2018 000 029 607 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine (35) le 30/05/2018.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE ET GARANTIES FINANCIERES

Responsabilité civile professionnelle : dans le cadre de ces activités, **meilleurplacement.com** a souscrit à un contrat d'assurance le couvrant contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de : MMA, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS CEDEX 9. Police n°112 788 909 (Montant de la garantie : 3 300 000 euros par sinistre, sans limite par an). **Garanties financières** : dans le cadre de ces activités, **meilleurplacement.com** bénéficie d'une garantie financière : MMA 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS CEDEX 9. Police n°112 788 909 (Montant de la garantie : 115 000 € par année d'assurance - pour l'activité de transactions immobilières : 110 000 € par année d'assurance)

RECLAMATION – MEDIATION

Pour toute réclamation, le client s'adresse préalablement à **meilleurplacement.com** afin de trouver une solution amiable. La réclamation est adressée à **meilleurplacement.com**, Service réclamations, 18 rue Baudrairie – 35000 Rennes.

meilleurplacement.com s'engage à accuser réception de la réclamation dans un délai de dix jours ouvrables, puis à y répondre dans un délai de deux mois maximum à compter de la date de réception de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées. Si la réponse apportée à sa réclamation ne lui apparaît pas satisfaisante, le client peut saisir le médiateur de la consommation compétent.

- Pour l'activité de conseiller en investissements financiers : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02.
- Au titre des autres activités : CMAP – Service Médiation de la consommation - 39 av. F.D. Roosevelt 75008 Paris - consommation@cmap.fr.

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses prestations, **meilleurplacement.com** est susceptible de procéder au traitement de données personnelles intéressant le client, ce à quoi le client consent.

En application des dispositions de la loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, **meilleurplacement.com** s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre **meilleurplacement.com** et son client, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis.

Le client est informé qu'il a le droit de demander au responsable de traitement l'accès aux données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc.). Adresser toute demande à : dpo@meilleurplacement.com. Le client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Je soussigné(e), M. Mme Prénom : Nom :	Je soussigné(e), M. Mme Prénom : Nom :
Reconnais(reconnaissons) avoir pris connaissance du Document d'Entrée en Relation avec meilleurplacement.com Fait à : Le :	
Signature	Signature

FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT

Ce document est établi dans le cadre du Code Monétaire et Financier.
Les informations collectées ci-après font bien entendu l'objet d'un traitement confidentiel.

S'assurer d'une parfaite connaissance de votre identité, de votre situation et de vos objectifs, c'est pour **meilleurplacement.com** la nécessité de répondre à 2 impératifs :

- 1 **Vous garantir un conseil adapté** à votre sensibilité et vos objectifs et vous présenter une offre de solutions d'épargne en cohérence avec votre situation.
- 2 **Nous conformer à l'aspect réglementaire de notre activité**, notamment en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le législateur a placé au centre de nos obligations la nécessité d'une vigilance accrue par le principe d'une parfaite connaissance de nos clients.

VOS COORDONNEES

<p>M. Mme</p> <p>Prénom :</p> <p>Nom :</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Pays :</p> <p><i>Si différente, précisez votre résidence fiscale :</i></p> <p> Adresse :</p> <p> Code postal : Ville :</p> <p> Pays :</p> <p>Tél. mobile :</p> <p>E-mail :</p>	<p>Êtes-vous une Personne Politiquement Exposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au titre de votre fonction propre ⁽¹⁾ ? Oui Non <p><i>(1) si vous avez exercé depuis moins d'1 an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante, ou avez cessé d'exercer une telle fonction depuis moins d'1 an.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • au titre de votre lien étroit avec une personne ⁽²⁾ ? Oui Non <p><i>(2) si un membre proche de votre entourage propre a exercé depuis moins d'1 an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante, ou a cessé d'exercer une telle fonction depuis moins d'1 an.</i></p>
---	---

VOTRE SITUATION

<p>Vous êtes né(e) le :</p> <p>Votre nationalité :</p> <p>Votre profession actuelle ⁽³⁾ :</p> <p><i>(3) Si vous êtes retraité(e) ou en recherche d'emploi, merci d'indiquer votre dernière profession exercée</i></p> <p>Nombre d'enfants à charge :</p>	<p>Votre situation familiale :</p> <p>Marié(e) Célibataire Pacsé(e)</p> <p>Concubin(e) / union libre / vie maritale</p> <p>Séparé(e) de corps Divorcé(e) Veuf(ve)</p> <p><i>Si vous êtes marié(e) ou séparé(e), merci de préciser votre régime matrimonial :</i></p> <p>Communauté réduite aux acquêts (régime légal)</p> <p>Séparation de biens Communauté universelle</p> <p>Participation aux acquêts</p>
---	---

VOS REVENUS

Revenu annuel net de votre foyer
salaire, traitement, primes, loyers perçus, etc.

- Moins de 30 000 €
- Entre 30 001 € et 50 000 €
- Entre 50 001 € et 90 000 €
- Entre 90 001 € et 140 000 €
- Entre 140 001 et 200 000 €
- Plus de 200 001 €

Selon votre situation actuelle, à combien estimez-vous votre capacité à épargner chaque mois :

VOTRE PATRIMOINE ET VOS CREDITS

Connaître la répartition de vos actifs permet d'évaluer l'exposition au risque de votre patrimoine mobilier.

COMPOSITION DU PATRIMOINE DE VOTRE FOYER

Quelles sont les valeurs actuelles de :

- Votre résidence principale :
- Votre(vos) résidence(s) secondaire(s) :
- Votre immobilier locatif (*dont SCPI*) :

Le cas échéant

Capital restant dû de vos crédits immobiliers :

Epargne de court terme :

sans risque (livrets, LDDS, CEL, PEL, etc.)

Assurance-vie - Fonds en Euros :

Assurance-vie - Unités de Compte (UC) :

PEA, compte-titres :

Autre :

Epargne salariale - PEE..., FCPI, FIP, FCPR, SOFICA, etc.

VOTRE PROFIL

Définir **votre profil d'investisseur** , c'est mesurer votre sensibilité au risque. Cette information est mise en perspective avec vos exigences et objectifs pour définir l'adéquation de la (des) solution(s) d'épargne retenue(s).

MIEUX CONNAITRE VOTRE EXPERIENCE EN MATIERE FINANCIERE

Avez-vous déjà (*plusieurs réponses possibles*) :

- Passé un ordre de bourse vous-même :

Oui Non

Si oui

Moins d'1 fois par an

Entre 1 et 5 fois par an

Très régulièrement

- Investi dans des OPCVM Actions :

Oui Non

- Investi dans des FCPI, FIP, FCPR, SOFICA ou directement dans une PME :

Oui Non

- Investi dans de la « Pierre-Papier » (SCPI, OPCI) :

Oui Non

Avez-vous déjà détenu un placement financier qui a connu une baisse de sa valeur ?

Oui Non

Si oui

A quel niveau de moins-value ?

5 % 15 % 30 %

Quel pourcentage de votre patrimoine mobilier cela représentait-il ?

< 5% entre 5 et 10% >10%

Quelle a été votre réaction ?

J'ai réinvesti

J'ai fait le dos rond

Je l'ai mal supporté

J'ai paniqué et j'ai vendu

MIEUX CONNAITRE VOTRE NIVEAU DE CONNAISSANCE EN MATIERE FINANCIERE

Quel est votre niveau de connaissance en matière financière ?
(1 seule réponse possible) :

Faible Moyen Confirmé

Selon vous :

- Le fonds en euros d'un contrat d'assurance-vie garantit votre capital :
Vrai Faux
- Un investissement en OPCVM présente un risque de perte en capital :
Vrai Faux
- On peut souscrire des parts de SCPI dans un contrat d'assurance-vie
Vrai Faux

Suivez-vous régulièrement l'actualité financière ?
(Internet, Radio, TV, Presse écrite)

Oui Non

De façon générale, pour votre patrimoine :

- Vous vous occupez vous-même de vos placements
- Vous prenez des décisions avec votre conseiller
- Vous confiez la gestion à des professionnels

Et, plus précisément, pour vos placements en Bourse :

- Vous vous occupez vous-même de vos placements
- Vous prenez des décisions avec votre conseiller
- Vous confiez la gestion à des professionnels

VOS ATTENTES ET OBJECTIFS PATRIMONIAUX

Sélectionnez vos **3 objectifs principaux** dans cette liste et classez-les, en cochant la case de la colonne appropriée, selon le degré de priorité que vous leur accordez, de 1 (le plus important) à 3 (le 3^{ème} le plus important)

	1	2	3
Protéger mon conjoint			
Préparer la transmission de mon patrimoine			
Optimiser la rentabilité de mon patrimoine			
Préparer ma retraite			
Obtenir des revenus complémentaires immédiats			
Me prémunir des accidents de la vie ou du risque de la			
Aider mes enfants			
Me constituer une épargne de précaution de court terme			
Me constituer un patrimoine à moyen / long terme			
Réduire mon impôt (IR et/ou IFI)			
Autre(s) - à préciser			

VOTRE PROJET D'INVESTISSEMENT

LA(LES) SOLUTION(S) D'INVESTISSEMENT RETENUE(S)	QUEL EST VOTRE HORIZON DE PLACEMENT ?
Assurance-vie	< 3 ans
Dispositifs de réduction d'impôts	3 à 8 ans
Immobilier	> 8 ans
SCPI	
Autre	

QUELLE EST VOTRE ATTITUDE PAR RAPPORT AU RISQUE SUR VOTRE CAPITAL ?

Il est convenu de considérer que :
« Plus le potentiel de rendement d'un investissement est élevé, plus cet investissement est risqué ».

Sur la base de cette affirmation, quelle variation annuelle (perte ou gain en capital) êtes-vous prêt(e) à accepter pour un investissement de 10 000 € ?

Aucune variation

Une variation comprise entre - 500 € et + 1 000 €

Une variation comprise entre - 1 000 € et + 2 000 €

Une variation comprise entre - 2 000 € et + 3 500 €

Une variation comprise entre - 3 500 € et + 5 000 €

LE CRITERE DE DISPONIBILITE DE VOTRE EPARGNE EST-IL IMPORTANT DANS LE CADRE DE CET INVESTISSEMENT ?

Oui, je souhaite pouvoir disposer de mon épargne à tout moment

Oui, je souhaite pouvoir disposer de 50 % de mon épargne à tout moment

Non, je dispose par ailleurs d'une épargne disponible à tout moment (Livrets, comptes, etc.)

ORIGINE DES FONDS

Quel montant envisagez-vous d'investir pour cette souscription ?

Ces fonds proviennent de :

- Une épargne déjà constituée
- Une vente de biens immobiliers
- Une succession ou donation
- Autre (merci de préciser) :

Nous attirons votre attention sur le fait que le conseil et/ou les préconisations de **meilleurplacement.com** se basent notamment sur les informations collectées sur ce document. Nous vous recommandons d'y notifier des informations complètes et sincères au risque d'altérer l'adéquation du conseil avec votre situation ; en cas de non-réponse à ce questionnaire, **meilleurplacement.com** ne pourra vous délivrer aucun conseil.

Votre situation familiale et/ou professionnelle peut évoluer ; nous vous invitons à informer **meilleurplacement.com** de toute modification afin de pouvoir actualiser votre situation et vérifier la cohérence de vos placements.

Prénom – Nom :

Date :

A :

Signature :

FCC/MP/01/2020

VERSEMENT SUR LE FONDS EURO ALLOCATION LONG TERME2

Avenant aux Conditions Générales

Nom du Souscripteur ⁽¹⁾⁽²⁾ : Prénom(s) ⁽¹⁾ :
Nom du Co-Souscripteur ⁽¹⁾⁽²⁾ : Prénom(s) ⁽¹⁾ :

Nom du contrat⁽²⁾ : **NETLIFE**

Numéro de contrat⁽¹⁾⁽²⁾ (uniquement pour un versement libre complémentaire) :

Par la présente, et conformément aux Conditions Générales de mon contrat⁽²⁾ cité en référence, je souhaite effectuer un versement initial ou un versement libre complémentaire de : € sur le fonds Euro Allocation Long Terme2.

NATURE DU FONDS EURO ALLOCATION LONG TERME2 ET CONDITIONS D'ACCES AUX FONDS EUROS

Le fonds Euro Allocation Long Terme2 est un fonds en euros distinct du Fonds Euro Général de Spirica. Ce fonds bénéficie de stratégies d'investissement différenciées, à objectif long terme. L'épargne constituée sur le fonds Euro Allocation Long Terme2 est investie conformément au Code des Assurances sur les marchés financiers et immobiliers suivant les modalités prévues à l'article « Frais au titre des versements » des Conditions générales. Les résultats de ce fonds sont arrêtés pour chaque exercice civil.

En contrepartie d'un objectif de rendement supérieur au Fonds Euro Général sur le moyen/long terme, la performance nette de frais du support Euro Allocation Long Terme2 pourra être nulle voire négative (dans la limite des frais de gestion du support) en cas d'évolution défavorable des marchés financiers.

L'investissement sur le fonds Euro Allocation Long Terme2 ne doit pas excéder 50% du montant total de chaque versement. Le montant des versements cumulés au Contrat sur le fonds Euro Allocation Long Terme2 ne doit pas également excéder la somme de 25 000 euros ; ce plafond de 25 000 euros est calculé en tenant compte du montant des sommes déjà versées sur les fonds Euro Allocation Long Terme et Euro Allocation Long Terme2, net des sommes rachetées sur chacun des deux fonds.

L'investissement sur le fonds Euro Allocation Long Terme2 n'est pas autorisé dans le cadre des versements libres programmés ni dans le cadre des arbitrages ponctuels et/ou programmés.

L'investissement sur les fonds NeoEuro Garanti2, EuroSélection#2.1 et Euro Allocation Long Terme2 (par versements initial, complémentaire ou programmés) ne doit par ailleurs pas excéder 60% du montant total de chaque versement.

Les conditions d'accès aux fonds en euros peuvent être amenées à évoluer sur décision de l'Assureur. Nous Vous invitons à prendre connaissance de ces conditions lors de tout nouveau versement effectué sur ces supports.

L'Assureur se réserve le droit, le cas échéant, d'interrompre les versements sur le fonds Euro Allocation Long Terme2 sans préavis. Ces derniers seront alors automatiquement effectués sur le Fonds Euro Général adossé à l'actif général de Spirica, sauf avis contraire du Souscripteur⁽²⁾; un arbitrage gratuit de la somme correspondante pourra être demandé par le Souscripteur⁽²⁾.

L'objectif d'investissement sur ce fonds étant à long terme et afin de préserver l'intérêt de l'ensemble des Souscripteurs⁽²⁾, en cas de désinvestissement, par arbitrage ou rachat (partiel, partiel programmé, total), dans les 3 années qui suivent le 1^{er} investissement sur le fonds Euro Allocation Long Terme2, une pénalité de 3% sera appliquée sur les sommes brutes désinvesties du fonds Euro Allocation Long Terme2.

Paraphe(s) :

